

# AGIR EN PREVENTION

# INTIMIDATION

HALTE À L'INTERFÉRENCE DE L'INDUSTRIE DU TABAC

NUMERO  
SPECIAL TABAC  
Journée Mondiale sans tabac  
31 mai

© Organisation mondiale de la Santé, 2012 / Conception de l'ine graphique: Edouard Grifflin - M. Bouchon photo - A. Evrault



BIG TOBACCO

## SOMMAIRE

Actualités	p 2
Mobilisation	p 10
Dossier jeunes	p 13
En direct des régions	p 16
Formations	p 23
Le service Prévention et Promotion du Dépistage	p 24

## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC 2012

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a choisi «L'interférence de l'industrie du tabac » comme thème de la prochaine journée mondiale sans tabac, qui aura lieu le jeudi 31 mai 2012.

La campagne mettra surtout l'accent sur la nécessité de dénoncer et de contrecarrer les agissements éhontés et toujours plus agressifs de l'industrie du tabac visant à saper la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (OMS/FCTC), en raison de la sérieuse menace que les industriels font peser sur la santé publique.

Le tabagisme est l'une des principales causes de décès évitables. L'épidémie mondiale tue près de 6 millions de personnes chaque année, parmi lesquelles 600 000 sont des fumeurs passifs. Si nous n'agissons pas, le nombre des victimes pourrait atteindre 8 millions d'ici à 2030, dont plus de 80% dans les pays à faibles ou moyens revenus.

Alors qu'un nombre sans cesse croissant de pays s'attachent à honorer pleinement leurs obligations en vertu de la Convention, l'industrie du tabac se montre de plus en plus déterminée à saper celle-ci.

Ainsi, dans le souci de faire cesser la pratique des mises en garde sanitaires illustrées sur les paquets de cigarettes, l'industrie a commencé depuis peu à poursuivre les gouvernements en justice sur la base des traités bilatéraux d'investissement en arguant du fait

que cette pratique gêne l'exploitation, par les fabricants, de leurs marques légalement déposées.

Parallèlement, l'industrie du tabac mène la guerre sur d'autres fronts, notamment contre les initiatives prises par certains pays pour interdire la fumée dans les endroits publics fermés, de même que la publicité, la promotion et les parrainages en faveur de produits du tabac.

La Journée mondiale sans tabac 2012 instruira les décideurs et le grand public sur les manœuvres infâmes et préjudiciables de l'industrie du tabac.

Cette journée sera également conforme à la lettre et à l'esprit de la Convention-cadre de l'OMS. Dans son préambule, celle-ci reconnaît en effet « la nécessité d'être vigilant face aux efforts éventuels de l'industrie du tabac visant à saper ou dénaturer les efforts de lutte antitabac et la nécessité d'être informé des activités de l'industrie du tabac qui ont des répercussions négatives sur les efforts de lutte antitabac ».

L'article 5.3 de la Convention donne, en outre, la précision suivante : «en définissant et en appliquant leurs politiques de santé publique en matière de lutte antitabac, les Parties veillent à ce que ces politiques ne soient pas influencées par les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac, conformément à la législation nationale.»

D'autre part, on peut lire dans les

**INTIMIDATION**  
HALTE À L'INTERFÉRENCE DE L'INDUSTRIE DU TABAC



Directives pour l'application de l'article 5.3 qu'il est recommandé aux Parties «de mieux sensibiliser à l'ingérence de l'industrie du tabac dans les politiques de lutte antitabac des Parties.»

À l'occasion de la Journée sans tabac 2012 et durant toute l'année qui suivra, l'OMS demandera instamment aux pays de cibler surtout leurs efforts de lutte contre l'épidémie mondiale de tabagisme sur les moyens de combattre l'ingérence de l'industrie du tabac.

**Source : OMS**

### POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de l'OMS :

<http://www.who.int/tobacco/wntd/2012/announcement/fr/index.html>

Affiche disponible sur :

[http://www.who.int/tobacco/wntd/2012/poster\\_fr\\_high.pdf](http://www.who.int/tobacco/wntd/2012/poster_fr_high.pdf)

Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac :

<http://whqlibdoc.who.int/publications/2003/9242591017.pdf>

## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC 2012 (SUITTE)

*A l'occasion de la Journée Mondiale sans tabac du 31 mai 2012, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et le ministère chargé de la Santé lancent une nouvelle campagne de prévention.*

Cette campagne vise à mettre en avant la question de la motivation dans l'arrêt du tabac en illustrant de manière très positive et réaliste l'ensemble des raisons qui amènent une personne à arrêter de fumer. Afin d'être au plus près des problématiques personnelles des fumeurs, la campagne retranscrit ces motivations dans leur diversité, mêlant arguments sanitaires, affectifs, pragmatiques ou encore esthétiques. Face à la multiplicité de leurs motivations, la campagne propose le recours au dispositif Tabac info service pour être aidé.

Information, mise à disposition des adresses des consultations de tabacologie, envoi de documentation, suivi gratuit et personnalisé par un tabacologue ou coaching par mail.

Tabac info service aide des fumeurs et les guide tout au long de leur démarches d'arrêt, de la préparation à la gestion des éventuelles rechutes. Accessible par téléphone au 39 89 (du lundi au samedi de 8h à 20h) ou sur internet depuis [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr).

Pour promouvoir l'arrêt du tabac et faire connaître Tabac info service, l'Inpes met à disposition deux affiches:

- La première fait directement écho à la nouvelle campagne média de l'Inpes en mettant graphiquement en scène la diversité des raisons qui amènent les fumeurs à franchir le cap de l'arrêt et en proposant une solution: l'appel au 39 89.
- La deuxième illustre le thème de la Journée Mondiale sans tabac développé par l'OMS en 2012. Elle oppose ainsi la responsabilité sociale soit disant endossée par l'industrie du tabac à la responsabilité sanitaire réelle qu'elle porte dans le développement de l'épidémie tabagique. A ce titre, cette affiche fait figurer le chiffre de 60 000 morts du tabac par an en France. Depuis l'impression, ce chiffre a fait objet d'une réactualisation : une nouvelle méthode d'estimation de l'OMS du mois de mars 2012 évalue le nombre de décès attribuables au tabac à 73 000 morts par an en France<sup>1</sup>.

Source : Inpes

<sup>1</sup>C. Hill. *Epidémiologie du tabagisme, La Revue du praticien 2012, 62, 324*



Commander ou télécharger ces affiches sur le site de l'Inpes : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## L'INGÉRENCE DE L'INDUSTRIE DU TABAC

L'industrie du tabac développe de multiples stratégies afin d'atteindre ses objectifs premiers : faire croître ses ventes et ainsi augmenter son chiffre d'affaires. Dans cette période de marasme économique, il est important de noter que les industriels du tabac réussissent très bien ! Ils arrivent à faire augmenter la consommation du tabac en France et dans le monde et ainsi atteindre 16 milliards de dollars de profits en 2010 (équivalent au le PIB de la Bosnie Herzégovine) pour les 4 des 5 plus grands fabricants de tabac soit une croissance de 14% depuis 2008. Et ce alors que leur responsabilité dans la mort de plus de 5 millions de personnes par an dans le monde est directement engagée via leur activité économique.

L'article 5.3 de la CCLAT (Convention Cadre de Lutte anti tabac) et ses lignes directrices engagent les états signataires et donc la France, à faire preuve de grande transparence sur les liens potentiels entre l'industrie du tabac et l'Etat et à protéger les politiques publiques, notamment celles de la santé, de toute ingérence et conflits d'intérêt avec l'industrie du tabac.

Afin que cette ingérence soit limitée, certaines mesures doivent être fortement réprimandées :

- Le lobbying auprès des élus des instances décisionnaires de la France tels que le gouvernement, l'assemblée nationale, le sénat et des cabinets ministériels.

dénoncée dans le livre de M. Procter « Golden Holocaust » qui retrace au travers de ses 750 pages l'histoire de la manipulation et de l'ingérence de l'industrie du tabac sur la base de l'étude des documents internes de l'industrie du tabac mis dans le domaine public suite au Master Settlement Agreement qui clôt les poursuites engagées par 46 Etats américains contre les cigarettiers. Y est présentée entre autres, l'infiltration de l'industrie du tabac des grandes organisations internationales telles l'OMS au travers d'associations écran ou de la sphère scientifique par le financement d'études aux résultats relativisant les risques pour la santé.

- L'infiltration de l'expertise scientifique : elle permet aux industriels de financer des études mensongères visant à démontrer que le tabagisme n'a pas d'effets sur la santé des fumeurs ou alors minimes. Les documents internes américains de l'industrie répertorient un grand nombre de scientifiques et chercheurs ayant été financés par des fonds du tabac et comme le cite M. Proctor, parlent de développer une « écurie » de savants susceptibles de plaider pour l'industrie du tabac.

<sup>1</sup> « Golden Holocaust : Origins of the cigarette catastrophe and the case for abolition » de Robert Procter (University of California Press, 752p., 37€ ).

**Profits de l'industrie du tabac (en millions de dollars)**

	2008	2010
<b>British American Tobacco</b>	4834,55	4853,17
<b>Philip Morris International</b>	6890,00	7259,00
<b>Japan Tobacco</b>	1193,42	1576,34
<b>Imperial Tobacco Group</b>	801,82	2352,40
<b>TOTAL</b>	13719,79	16040,90

Pour maintenir et surtout accroître leur chiffre d'affaires, les industriels du tabac mettent en place des stratégies visant à recruter de nouveaux fumeurs. Pour se faire, ils multiplient les méthodes d'ingérence et de manipulation des politiques publiques et des personnes.

- Ces instances doivent systématiquement refuser toute influence que peut exercer l'industrie de manière directe et indirecte, ceci afin de faire respecter le droit à la santé pour tous. L'influence des industriels tend à affaiblir la réglementation du contrôle du tabac. Cette influence a récemment encore été

## L'INGÉRENCE DE L'INDUSTRIE DU TABAC (SUITE)

- Le contournement de l'interdiction de la publicité des produits du tabac : l'industrie du tabac n'hésite pas à mettre en place une publicité détournée de ses produits (voir procès en cours de la Ligue contre le cancer). Cette méthode vise à développer un marketing ciblant en particulier les jeunes et les femmes au travers de produits marketés « glamour » ou « fun ».
- La manipulation chimique des produits du tabac vise à les rendre plus addictifs et attrayants afin de fidéliser ses consommateurs et d'en recruter de nouveaux. L'industrie du tabac emploie des additifs qui vont accroître la dépendance à ses produits en ajoutant de l'ammoniac par exemple ou du sucre et de la vanille pour rendre leur consommation plus agréable et moins irritante.
- L'organisation du commerce illicite des produits du tabac : afin de mettre à disposition des consommateurs, notamment les plus jeunes, des produits du tabac à prix abordable, l'industrie du tabac organise un commerce illicite permettant de diffuser sur le marché des cigarettes de contrebande. Même si l'industrie feint de dénoncer ce fait, il a été démontré à de nombreuses reprises qu'elle participe au commerce illicite des produits du tabac.
- L'ingérence de l'industrie du tabac et son influence dans toutes les sphères de la vie publique ne laisse pas de doute. Il convient de la dénoncer et faire en sorte que les politiques publiques ne soient pas influencées par les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac<sup>2</sup>.

**Yana DIMITROVA-LAINÉ**  
Chargée de mission Prévention

<sup>2</sup> L'Office Européen de Lutte Anti-Fraude (OLAF) a signé des accords de coopération de lutte contre la contrebande avec la majorité des industriels du tabac, Philip Morris International (PMI) a versé plus d'1 milliard de dollars afin de ne pas être poursuivi.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Dr Martine Perez

**Interdire le tabac**  
L'urgence!



LE PLUS GRAND SCANDALE DE SANTÉ PUBLIQUE

"Interdire le tabac. L'urgence ! Le plus grand scandale de santé publique", éditions Odile Jacob, 256 pages, 17,90 euros. Par le docteur Martine Perez, rédactrice en chef au *Figaro*

Alors qu'il tue chaque année 60 000 personnes en France et 5 millions dans le monde, pourquoi le risque sanitaire « tabac » est-il laissé de côté ?

Pourquoi n'assiégeons-nous pas les usines de fabrication de cigarettes pour sensibiliser à leurs effets mortifères, comme le font les militants antinucléaire avec les centrales ?

Pourquoi les élus locaux ne sont-ils pas menacés de non-réélection s'ils ne plaident pas en faveur de l'interdiction du tabac, comme ils le sont pour lutter contre l'implantation d'antennes-relais ou la culture des OGM ? Il est temps de comparer les dangers du tabac à ceux des risques sanitaires dénoncés chaque jour, et dont les ravages sont pourtant infiniment moins importants, et cette enquête s'y attache.

Il s'agit aussi de prouver que l'usage du tabac ne relève ni de la responsabilité ni de la liberté individuelle, mais de stratégies marketing sophistiquées.

Il s'agit enfin de voir comment la France, à l'instar de la Finlande, pourrait s'engager à l'horizon 2020, par exemple, dans l'interdiction définitive du tabac.

« Ni réquisitoire ni appel à la vindicte, ce livre se veut avant tout un cri d'alerte autant qu'un témoignage pour l'avenir. »

« La république enfumée  
Les lobbies du tabac sous Chirac et Sarkozy : du meilleur au pire »  
par le professeur Bertrand Dautzenberg  
222 pages. 20€



Après plus de trente ans de lutte contre le tabac et ses conséquences dramatiques, le professeur Bertrand Dautzenberg nous dévoile, au terme d'une enquête difficile dans les arcanes opaques des milieux où intérêts industriels, financiers et politiques se confondent trop souvent, les aspects positifs et négatifs des deux derniers quinquennats, celui de Jacques Chirac qui avait « déclaré la guerre au tabac » et celui de Nicolas Sarkozy qui a laissé faire. Ce livre apporte un éclairage sans concession sur dix années de politique dans l'espoir que soit relancée au plus vite la démarche de santé publique destinée à réduire l'usage du tabac et ses conséquences dramatiques, comme le souhaitent très majoritairement les Français.

Voir sur le site de l'OFT : <http://www.ofta-asso.fr/index.php/component/content/article/3-newsflash/718-article-de-base-muet>

# Epidémiologie du tabagisme

Mme Catherine Hill publie dans son article *Épidémiologie du tabagisme* dans *La Revue du Praticien* le 20 mars 2012 un article réévaluant la mortalité due au tabagisme actif. Première cause de mortalité évitable en France, le tabagisme actif est considéré comme responsable de 90 % des cancers du poumon et de 73 000 décès prématurés en 2004, soit 59.000 chez les hommes, 14.000 chez les femmes, chaque année en France.

Mme Hill indique qu'il s'écoule 30 ans entre le moment où une fraction de la population commence à fumer régulièrement et celui où les conséquences sur la santé deviennent détectables en terme de mortalité avec un décès sur 7 dû au tabac chez les hommes et un sur 20 chez les femmes. La moitié des décès dûs au tabac

survient entre 30 et 69 ans avec une réduction de l'espérance de vie de 20 à 25 ans par rapport à celle d'un non fumeur. Chez les hommes, le risque de décès par cancer du poumon entre 35 et 44 ans a été divisé par 2 entre 1996 et 2009, chez les femmes, il s'est multiplié par 4,4 entre 1985 et 1998 et reste stable depuis.

Pour le cancer du poumon, l'excès de risque est proportionnel à la dose et proportionnel à la puissance 4 ou 5 de la durée ainsi si doubler la dose double l'excès de risque, doubler la durée le multiplie par 20.

Donc, arrêter de fumer diminue la durée qui est le facteur de risque le plus important ce qui implique que limiter le conseil à réduire la consommation est un mauvais conseil.

Aussi, la différence de risque de mortalité par cancer du poumon chez les hommes et les femmes est beaucoup plus grande dans la population des 45 ans et plus alors que chez les 35-44 ans les risques sont très proches entre les hommes et les femmes, traduisant leur prise d'habitudes tabagiques comparable aux hommes. Le risque de décès par cancer du poumon chez les femmes va dépasser le risque de décès par cancer du sein dans les 2 ou 3 ans à venir.

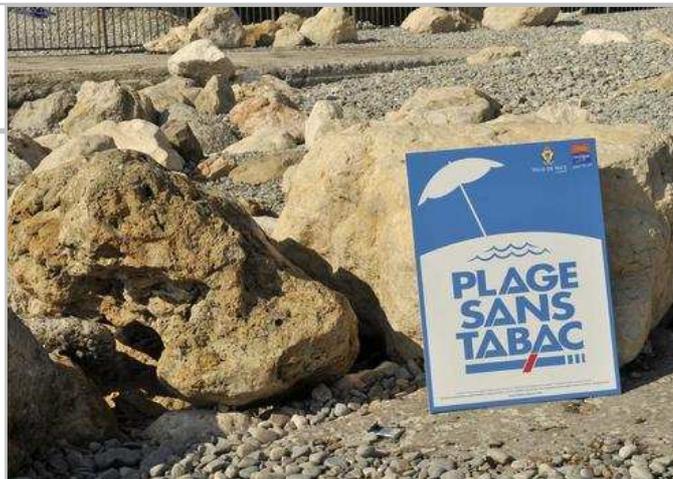
*Auteur : Pr Albert HIRSCH  
Sur la base de l'article de Madame  
Catherine Hill,  
La Revue du Praticien, vol.62, mars  
2012, 325-329*

# Espaces sans tabac

Après le lancement de Plage sans Tabac par le Comité des Alpes-Maritimes, il ne sera plus possible de fumer sur deux plages de la ville de Cannes dès le 1<sup>er</sup> juin prochain, sous peine d'une amende de 11 euros. Après la municipalité de Nice le 20 février dernier, Cannes est la seconde commune à bénéficier du label « Plage sans tabac » de la Ligue contre le cancer.

D'autres projets « Espaces sans tabac » sont en cours de réalisation au sein des Comités Départementaux suivants :

- CD 02 : La plage de Saint-Quentin
- CD 06 : La place de Menton, deux plages de Cannes et le Parc de Mercantour
- CD 13 : La plage de la Ciotat
- CD 14 : Les plages de Ouistreham et Deauville
- CD 22 : La plage de Plérin
- CD 64 : La Plage de Saint-Jean-de-Luz
- CD 75 : Les Espaces pour enfants des parcs et jardins de Paris
- CD 89 : Espace sans tabac dans la ville d'Auxerre



**POUR EN SAVOIR PLUS  
CONTACTER :**

Elodie AUDONNET, Chargée de communication  
Téléphone: 01.53.55.25.31  
Elodie.audonnet@ligue-cancer.net

Yana DIMITROVA-LAINÉ, Chargée de mission  
Prévention  
Téléphone: 01.53.55.25.60  
Yana.dimitrova@ligue-cancer.net

## ACTIONS EN JUSTICE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

### ALTADIS ET IMPERIAL TOBACCO

En juillet 2009 la Ligue contre le cancer effectue une citation directe à l'encontre d'Imperial Tobacco, ayant absorbé Altadis, fabriquant de la marque des cigarettes News porteuse de la mention « filtration minérale exclusive » présentées comme cigarettes moins nocives que d'autres grâce à une filtration minérale utilisée comme argument publicitaire de vente.

La Ligue contre le cancer dénonce l'inscription de « filtration minérale » présente sur les paquets de cigarettes ainsi que le message « innovation filtre » apposée sur la pochette en cellophane qui représentent toutes deux des infractions à l'interdiction de la publicité des produits du tabac.

Ces messages constituent d'une part une promotion et une publicité détournées, et d'autre part ils induisent la notion de moindre nocivité incitant à la consommation dans la mesure où ils valorisent un procédé présenté comme plus performant et donc moins nocif.

De plus, l'utilisation du mot « minérale » suggère incontestablement des qualités naturelles, prêtant au produit un effet protecteur.

Le 28 février 2012 la Cour d'appel d'Aix en Provence déclare recevable la Ligue contre le cancer dans son action et déclare la société Altadis Distribution France

coupable de fabriquer et distribuer des cigarettes porteuses de message promotionnel sur son emballage. Elle condamne Altadis à une amende délictuelle de 25 000 euros et conjointement la SEITA et Altadis à des dommages et intérêts de 35000 euros.

Les sociétés Altadis et Impérial Tobacco pourvoient cette décision en cassation.

### CLUB CIGARE

La Ligue contre le cancer effectue une citation directe devant le tribunal correctionnel de Grande Instance de Marseille en 2009 à l'encontre de la revue « CLUB CIGARE » pour les numéros 37 à 42 impliquant au total 11 encarts publicitaires et 30 publi-rédactionnels de produits du tabac constituant une série d'infractions relatives à l'interdiction de la publicité et de la propagande des produits du tabac.

La Ligue contre le cancer fait le choix de citer la revue sur 6 numéros afin de démontrer la répétitivité du comportement infractionnel de la loi commettant :

- un délit de publicité directe en faveur de produits du tabac au travers d'encarts publicitaires pour divers marques de tabac et
- un délit de propagande en faveur du tabac en associant le titre de CLUB CIGARE au slogan « le magazine d'un nouvel art de vivre ».

En effet, la loi instaure une interdiction générale de publicité directe, indirecte et toute propagande en faveur des produits du tabac.

Dans cette affaire, la Cour confirme aujourd'hui que les articles publi-rédactionnels sont effectivement de la publicité et que le slogan "un nouvel art de vivre" est effectivement de la propagande en faveur des produits du tabac.

La Ligue se voit allouer 10.000 euros d'indemnisation outre 2.000 euros de frais irrépétibles.

### ACTIONS EN COURS

#### ■ DUNHILL :

Pour l'affichage de deux publicités pour une ligne de vêtements et accessoires Alfred DUNHILL, en mai 2007 et Décembre 2008.

#### ■ FILM CLIENTE :

Qui met en cause la responsabilité pénale des producteurs et distributeurs du film intitulé « CLIENTE » sorti sur les écrans le 1<sup>er</sup> octobre 2008, pour l'apparition et la mise en scène de la marque MALBORO dans une dizaine de séquences.

Ces actions sont suivies par :

- ⇒ Maître Capucine LANTA de BERARD, Avocat au Barreau de Paris
- ⇒ Maître Christophe BASS, Avocat au Barreau de Aix en Provence

## PAS INTERDIT DE FUMER SUR LES TERRASSES DE CAFÉ PROTÉGÉES PAR DES BÂCHES

PARIS - La cour d'appel de Paris a rejeté vendredi la demande de l'association Droits des non fumeurs qui réclamait l'interdiction de fumer sur les terrasses de cinq cafés parisiens couvertes et protégées par des bâches.

La cour d'appel confirme ainsi le jugement de première instance et rejette la demande de l'association. La cour a considéré que l'association n'apportait pas la preuve que ces terrasses étaient des lieux couverts et fermés.

Aussi l'association Droits des non fumeurs a annoncé un pourvoi en cassation.

Droits des non fumeurs (DNF) a ensuite clairement protesté, dans un communiqué intitulé « Contourner la loi Evin avec une terrasse +fumeur+, c'est permis! » L'association y décrit les espaces bâchés comme des terrasses aquarium remplies de volutes de fumée.

Alors que le décret Bertrand (publié le 16 novembre 2006) fixe clairement l'interdiction de fumer dans les lieux de travail et ceux accueillant du public, couverts et fermés, les juges ont considérés légal ce contournement évident de la loi Evin de 1991.

Le ministère a pourtant publié en 2008 une circulaire qui ne laisse pas la possibilité de fumer dans les espaces du domaine public qu'à

deux conditions essentielles : ne pas être couverts ou être totalement ouverts sur la façade principale, être physiquement séparés de l'intérieur de l'établissement.

Les tests faits par l'association avec des appareils de mesure de particules et de monoxyde de carbone. Ils ont montré que certaines terrasses (de cafés parisiens) connaissaient une pollution plus élevée que sur le boulevard périphérique. Il n'y a donc pas de respect de l'esprit de la loi mais des arguties sur les modalités d'application ...

Globalement, l'association estime que la cour d'appel donne raison aux cafetiers qui ne respectent pas la loi, alors qu'à Paris, le nombre de terrasses est passé de 30.000 en 2007 à 45.000 en 2009.

*Source : AFP*



### Pour une action en justice.

Qu'apporte cette décision qui n'est pas encore définitive du fait du pourvoi en cassation :

- 1) Si les juges persistent, ils donneront raison et favoriseront l'existence de ces annexes dont les mesures prouvent qu'elles ne respectent pas l'esprit de la loi dans la protection du tabagisme passif.
- 2) Qu'il faudra alors réviser les textes pour parfaire leur définition et leur applicabilité les textes actuels, circulaire et décret laissant une liberté d'application aux juges.
- 3) Qu'une action en justice nécessite toujours qu'on évalue les conséquences des décisions des juges car elles font jurisprudence. C'est aussi pour cela que toutes les actions que vous pouvez nous faire remonter ne sont pas forcément présentables.

**Emmanuel RICARD**

*Délégué du service Prévention et Promotion du Dépistage au siège de la Ligue nationale contre le cancer.*

### LA POSITION DE FRANÇOIS HOLLANDE SUR LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DU TABAC



La Ligue contre le cancer a sollicité les candidats à l'élection présidentielle afin qu'ils donnent leur position sur les préoccupations des Français relatives à la lutte contre le cancer tant sur les aspects de la prise en charge des patients malades du cancer, la recherche, les traitements mais également sur la prévention des risques du cancer dont le tabac. La Ligue a souhaité sonder l'engagement des candidats sur la poursuite de l'effort entamé dans le cadre des précédents Plans cancer et plus particulièrement dans la lutte contre le tabagisme comme principal facteur de risque du cancer et des autres maladies non transmissibles.

M. Hollande, candidat à l'élection présidentielle et devenu président de la République Française a apporté sa réponse qui exprime un soutien à la prévention du tabagisme en général et à la mise en place d'un prélèvement solidaire tabac sur les revenus de l'industrie du tabac en particulier.

Monsieur Hollande déclare : **« Je souhaite renforcer la place de la prévention et du dépistage. Je suis, à ce titre, préoccupé de voir le tabagisme augmenter à nouveau. Sur ce point, vous rappelez votre demande d'un fonds alimenté par un prélèvement solidaire sur les bénéfices de l'industrie du tabac. Ce sujet mérite un examen attentif ».**

Cette position est réaffirmée auprès du groupe des 9 sages impliqué dans la prévention des risques sanitaires dont le Pr Hirsch fait partie. Ce groupe de pression politique a également sollicité le futur Président Français sur la lutte contre le tabagisme en le questionnant sur plusieurs mesures de contrôle du tabac. Monsieur Hollande réitère son engagement pour un prélèvement solidaire tabac sur le chiffre d'affaires de l'industrie du tabac. Il déclare que **« Les industriels, qui produisent et distribuent un produit ayant un impact reconnu en termes de santé publique doivent pouvoir être mis à contribution »**. Et qu'il a également été **« sensible à la campagne menée par la Ligue contre le cancer sur ce sujet »**.

Il s'est également dit prêt à avancer tant sur une taxation régulière des produits du tabac que sur la mise en place du paquet neutre afin de réduire l'attractivité des produits du tabac.

Enfin, Monsieur Hollande s'est déclaré favorable à l'introduction dans le droit français de la possibilité de mener des actions collectives en justice, engagement qui donnerait la possibilité aux victimes du tabac mais aussi aux victimes d'autres dommages dans le domaine de la santé de réunir les procédures civiles individuelles en une action de groupe visant ainsi à renforcer leur action.

Yana DIMITROVA-LAINÉ, Chargée de mission Prévention

### EN SAVOIR PLUS

Réponse de M. Hollande à la Ligue contre le cancer disponible sur internet:  
[http://www.ligue-cancer.net/article/8934\\_la-reponse-de-francois-hollande-a-la-ligue-contre-le-cancer](http://www.ligue-cancer.net/article/8934_la-reponse-de-francois-hollande-a-la-ligue-contre-le-cancer)

Réponse de M. Hollande au groupe des 9 sages disponible sur le site :  
[www.securite-sanitaire.org](http://www.securite-sanitaire.org)

# MOBILISATION

## TUEURS - PAYEURS

**Le 31 mai 2012, seuls les Comités départementaux sont légitimes pour mobiliser et rassembler.**

La Ligue contre le cancer doit profiter des différentes campagnes électorales, des différents événements locaux pour se faire entendre et donner de l'ampleur à notre mobilisation. Saisissons cette chance ! Chaque Comité est un leader auprès de la presse, des élus, des décideurs mais aussi auprès du grand public.

Les Comités départementaux jouent un rôle décisif ! À l'instar de la pétition pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics en 2005 à l'origine des décrets Bertrand (victoire des Comités), la pétition Tueurs-Payeurs permettra à notre revendication sur le prélèvement solidaire tabac d'aboutir et de renverser les rapports de force par rapport à l'industrie du tabac.

En multipliant les opérations sur le terrain autour de cette campagne, vous donnez de la visibilité aux actions de la Ligue. C'est l'occasion pour vous de rencontrer de nouvelles personnes, de présenter la Ligue, d'exposer nos besoins.

### **PRENDRE CONTACT AVEC LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Faire signer la pétition Tueurs-Payeurs aux candidats, tous partis politiques confondus, lors des élections législatives, est une occasion concrète de rentrer en contact avec ces derniers et leur demander un engagement ferme dans la lutte contre le tabac. Cette nouvelle prise de contact vous permettra de nouer des relations primordiales avec des acteurs majeurs de vos circonscriptions pour les cinq années à venir.

### **ÉTABLIR DES LIENS ÉTROITS AVEC LES DÉCIDEURS DE VOS DÉPARTEMENTS**

En sensibilisant les maires, les membres des conseils municipaux, généraux et régionaux et en leur faisant signer la pétition Tueurs-payeurs, vous nouer des relations professionnelles avec les décideurs de vos départements. Vous permettez, ainsi, à votre Comité de se renforcer comme un acteur de référence dans le

**TUEURS PAYEURS**

**15 000\***  
PERSONNES SONT TUÉES DANS LE MONDE, CHAQUE JOUR, PAR LE TABAC.

**\$**  
**900 millions\*\***  
DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EST RÉALISÉ, CHAQUE JOUR, PAR LES 4 PRINCIPALES INDUSTRIES DU TABAC.

**Dites stop**  
L'INDUSTRIE DU TABAC DOIT PAYER.

**LA LIGUE CONTRE LE CANCER**  
pour la vie

pour soutenir l'action Tueurs-Payeurs  
**SIGNEZ LA PÉTITION SUR**  
[www.tueurs-payeurs.fr](http://www.tueurs-payeurs.fr)  
[www.facebook.com/laliguecontrecancer](https://www.facebook.com/laliguecontrecancer)

L'industrie du tabac réalise des bénéfices colossaux par la vente d'un poison, qui tue chaque année des millions de personnes. Aujourd'hui, mettons fin à cette situation intolérable. Exigeons de nos dirigeants politiques la mise en place d'un prélèvement direct et obligatoire sur les bénéfices de ces sociétés. Ce prélèvement, décaissé par la Ligue contre le cancer, est une initiative solidaire, éthique, novatrice et efficace.  
Tueurs-Payeurs est une revendication de la Ligue contre le cancer, dans le cadre de son plan stratégique "Santé et Finances de tabac avant 2020".  
\* Rapport sur l'épidémie mondiale du tabac, OMS, 2009. \*\* Follow the money, Tobacco control 2010, Cynthia Galant.

domaine de la santé, capable d'être écouté et d'influencer les décisions des pouvoirs publics. Grâce à cette campagne, vous affirmez, confirmez ou vous positionnez en tant que leader de la lutte contre le tabac dans votre département. En ayant une posture militante, en fournissant des données chiffrées et scientifiques, vous devenez des interlocuteurs légitimes et privilégiés en particulier auprès des médias régionaux et locaux.

### **AUGMENTER LA NOTORIÉTÉ ET LA VISIBILITÉ DES COMITÉS DE LA LIGUE AU SEIN DE VOS DÉPARTEMENTS**

En mobilisant la population locale autour de la campagne Tueurs-Payeurs, vous tentez d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre possible, devenant ainsi une entité connue et reconnue par des personnes concernées ou non par la maladie cancéreuse. Vous êtes les promoteurs au niveau local d'une action d'envergure nationale voir internationale, démontrant ainsi que, sans l'action locale, rien n'est possible.

# MOBILISATION

## TUEURS - PAYEURS (SUITE)

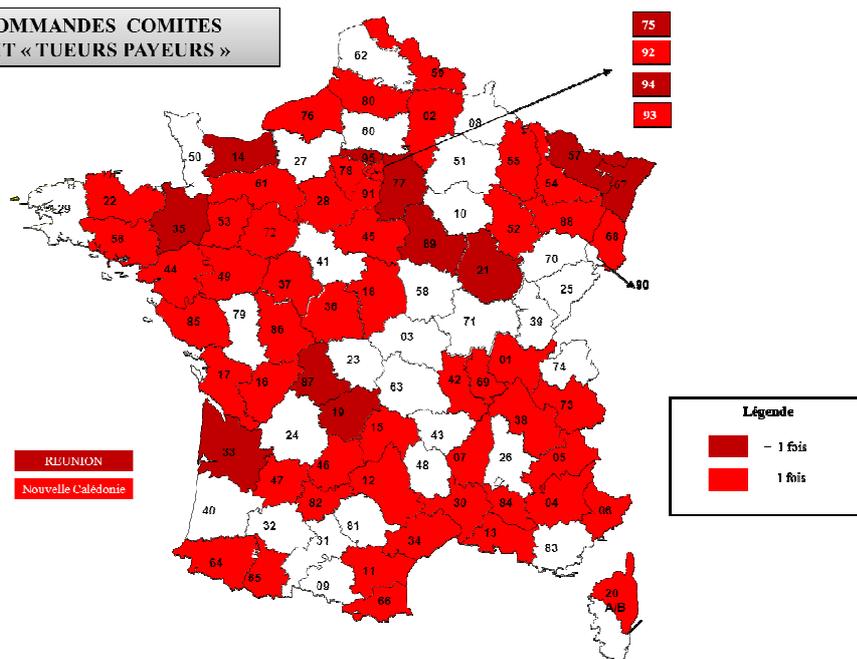
### QUELQUES EXEMPLES DE MANIFESTATIONS :

1. Solliciter vos candidats aux élections législatives. Nous tiendrons sur le site internet [www.tueurs-payeurs.fr](http://www.tueurs-payeurs.fr) un récapitulatif des candidats qui ont signé la pétition Tueurs-Payeurs ;
2. Demander à vos élus locaux de signer la pétition ;
3. Organiser des stands devant le Comité, sur des marchés, à l'intérieur des hôpitaux, dans les restaurants universitaires ;
4. Organiser des actions avec et auprès des jeunes ;
5. Distribuer des faux paquets de cigarettes dans les rues commerçantes et dans les centres villes ;
6. Se greffer aux événements locaux existants ;
7. Organiser une conférence de presse le 31 mai, lors de la journée mondiale sans tabac ;
8. Que vous soyez bénévoles ou salariés, vous aussi, vous pouvez signer la pétition.

### AVEC QUELS OUTILS :

Si, à ce jour, vous n'avez pas commandé le kit communication Tueurs-Payeurs (faux paquets de cigarettes, dépliants, cartes postales et tee-shirts) ou si vous êtes en pénurie d'outils, n'hésitez pas à contacter le siège de la fédération.

### COMMANDES COMITES KIT « TUEURS PAYEURS »



## EN SAVOIR PLUS

### LES PREMIERS INDICATEURS DE SUCCÈS NATIONAUX :

Plus de 50 Comités ont commandé le kit de communication Tueurs-Payeurs

Pétition Tueurs-payeurs : plus de 20 000 signatures au 19 avril 2012

250 retombées dans la presse locale, nationale et internationale

24 000 visites uniques sur le site [www.tueurs-payeurs.fr](http://www.tueurs-payeurs.fr)

Environ 8 000 partages de la campagne sur Facebook

Plus de 110 000 vues du film Tueurs-Payeurs sur internet

Campagne achat d'espaces : plus de 10 millions de contacts touchés

### POUR VOUS IMPLIQUER DANS LA CAMPAGNE TUEURS- PAYEURS :

Le kit communication est à votre disposition. Pour le commander, contactez :

Jean-Raphaël Bizard  
Tél: 01 53 55 24 91  
[bizardj@ligue-cancer.net](mailto:bizardj@ligue-cancer.net)

Pour toute question sur la campagne tueurs-payeurs, contacter :

Elodie Audonnet  
Tél: 01 53 55 25 31  
[audonnete@ligue-cancer.net](mailto:audonnete@ligue-cancer.net)

Pour toute question sur le tabac, contactez :

Tél: Yana Dimitrova  
01 53 55 25 60  
[dimitrovay@ligue-cancer.net](mailto:dimitrovay@ligue-cancer.net)



## L'ÉVOLUTION DU TABAGISME CHEZ LES JEUNES

**IMPORTANT : les enquêtes citées ci-dessous ne peuvent être comparées comme elles ont été menées sur des populations d'âges et d'échantillons différents.**

La prévention du tabagisme chez les jeunes constitue un enjeu majeur de santé publique. Il est avéré que plus on commence à fumer jeune, plus la dépendance est forte et plus on est exposé aux méfaits du tabagisme sur la santé. Or le tabac est encore le produit le plus largement consommé régulièrement par les adolescents.

Dénormaliser l'usage du tabac et éviter ou retarder l'entrée des jeunes dans le tabagisme est donc un des enjeux majeurs des politiques de lutte contre le tabagisme.

### L'EXPÉRIMENTATION

L'étude « Jamais la première » 2012 de la Fédération Française de Cardiologie<sup>1</sup> montre que 7 % des enfants ont déjà essayé de fumer entre l'âge de 9 et 11 ans, 10% s'ils ont des parents fumeurs et 14% si ces derniers fument en leur présence. Une légère baisse est notée (- 2 points) par rapport à l'expérimentation de cette même tranche d'âge en 2011. Cette même étude montre que 32 % des collégiens fument ou ont déjà essayé de fumer.

De même, selon l'étude HBSC<sup>2</sup>, l'expérimentation du tabac concerne un peu moins d'un tiers

des collégiens et croît fortement entre le début et la fin du collège, passant de 12,7 % à 51,8 %. Cette progression de l'initiation au tabac au cours des années collège diffère légèrement selon le sexe. Les garçons expérimentent le tabac plus précocement que les filles (16,5 % vs 8,4 % en 6<sup>ème</sup>) mais ils sont rattrapés par ces dernières dès la classe de 4<sup>ème</sup>, année scolaire pendant laquelle le sex ratio s'inverse.



L'évolution du tabagisme parmi les élèves âgés de 11, 13 et 15<sup>3</sup> ans n'est pas homogène selon les âges. Si l'expérimentation tabagique des élèves de 11 ans et de 15 ans apparaît stable entre 2006 et 2010, celle des élèves de 13 ans est significativement en baisse au cours de la même période (passant de 29,3 % à 25,4 %), le recul étant essentiellement imputable aux garçons (30,1 % vs 25,8 %).

Parallèlement à cette baisse de l'expérimentation parmi ces jeunes élèves, on enregistre un différé de 3

mois dans l'âge moyen d'expérimentation (de 13 ans et 1 mois en 2006 à 13 ans et 4 mois en 2010), selon les âges d'initiation déclarés par les élèves de 15 ans.

L'étude européenne Politiques de santé des enfants et adolescents n°6 sur la base des données 2009/2010 de HBSC classe la France au 17<sup>ème</sup> rang européen en termes d'initiation au tabagisme pour une moyenne européenne de 13 ans.

De plus l'enquête Escapade 2011<sup>4</sup> menée auprès des jeunes de 17 ans confirme une légère baisse de l'expérimentation du tabac entre 2008 et 2011 avec un tabagisme plus tardif mais plus régulier par la suite. En 2011, parmi les jeunes de 17 ans interrogés, l'âge moyen lors de la première cigarette est à 14,1 ans. Le délai moyen entre la première cigarette et le passage à un tabagisme quotidien s'est raccourci et il est passé de 1,8 an en 2008 à 1,4 an en 2011. Près de sept jeunes de 17 ans sur dix (68,4 %) déclarent avoir déjà fumé une cigarette au cours de leur vie.

<sup>1</sup> FFC, 2012 <http://www.fedecardio.com/parcoursducoeur-scolaire/enquete>

<sup>2</sup> HBSC, Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) 2010, collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, collégiens interrogés âgés de 11, 13 et 15 ans, OFDT <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/elfxsss4.pdf>

<sup>3</sup> HBSC, Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) 2010, collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, collégiens interrogés âgés de 11, 13 et 15 ans, OFDT <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/elfxsss4.pdf>

<sup>4</sup> ESCAPAD 2011 <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/elfxsp2.pdf>

## L'ÉVOLUTION DU TABAGISME CHEZ LES JEUNES (SUITE)

### LE TABAGISME QUOTIDIEN

L'évolution de la prévalence du tabagique chez les jeunes est différenciée selon l'âge et le sexe. Les jeunes de 15 à 19 ans fument plus, ils sont 26,6% de fumeurs quotidiens en 2010 contre 23,3% en 2005<sup>5</sup> soit une hausse de 3 points depuis 2005. Cette tendance s'inverse sur la tranche d'âge des 20/25 ans qui révèle la seule baisse de la prévalence du tabagisme du Baromètre Santé en 2010 et c'est parmi les non diplômés que cette baisse est la plus importante, la prévalence passant pour eux de 67% à 49% (échantillon faible). Le tabagisme quotidien des 15 ans reste stable selon l'étude HBSC<sup>6</sup> 2010, ainsi près d'un élève de 15 ans sur cinq fume tous les jours.

Pour les 17 ans, le niveau de tabagisme quotidien croît entre 2008 et 2011 (28,9 % vs 31,5 %), aussi bien chez les garçons que chez les filles, il reste malgré tout encore inférieur à celui de 2005 (33,0 %). Les consommations intensives (9,6 % fument au moins dix cigarettes par jour) n'ont, elles, pas évolué mais les garçons continuent de fumer de manière plus fréquente : ils sont en effet 32,7 % à déclarer un usage quotidien, contre 30,2 % chez les filles.

### QUELQUES ÉLÉMENTS ARGUMENTAIRES

L'enquête « Jamais la première » 2012 de la Fédération Française de Cardiologie<sup>7</sup> montre que les enfants de 9-11 ans expérimentent plus souvent le tabac s'ils ont des parents fumeurs (l'expérimentation des enfant ayant des parents fumeurs passe de 10% à

14 % si les parents fumeurs fument devant eux).

Cette tendance se confirme lorsque les 79 % des jeunes fumeurs de 10 à 15 ans déclarent appartenir à une famille de fumeurs. Ainsi cette enquête montre que la première cigarette doit être combattue dès le plus jeune âge en utilisant tous les leviers. Parmi ceux-ci, les parents jouent un rôle prépondérant et doivent être également les cibles de la prévention du tabagisme en milieu scolaire.

Les différentes études citées permettent de mettre en exergue les éléments suivants, susceptibles d'enrichir les actions de prévention des comités départementaux de la Ligue contre le cancer auprès des jeunes :

- Les campagnes et les actions de la lutte contre le tabagisme des dernières années, en particulier sur la taxation, ont permis de retarder l'entrée en tabagie des jeunes. Cependant l'effet de cette mesure s'estompe pour aboutir à une prévalence globale du tabagisme en hausse. Afin d'aboutir à un contrôle du tabagisme efficace, une augmentation annuelle de 10% des taxes et du prix des produits du tabac est recommandée par l'OMS et la Banque Mondiale, les mesures fiscales étant des mesures efficaces pour réduire la consommation de tabac dans différents groupes et en particulier chez les jeunes. Les jeunes sont 3 fois plus sensibles au facteur prix que les populations plus âgées.
- Un prix élevé du tabac est

particulièrement efficace dans la prévention soit par l'incitation à ne pas commencer, soit en leur permettant de ne pas fumer assez longtemps pour rentrer dans un cycle addictif.

- Les actions de prévention ciblant les adultes et les jeunes sont synergiques, les enfants de parents fumeurs ayant une prévalence supérieure aux autres. Ce constat justifie toutes les actions qui pourraient être menées tant auprès des jeunes que de leurs parents et les femmes enceintes. Les actions visant un environnement sans tabac réduisant la visibilité et contribuant à la dénormalisation du tabagisme se justifient parfaitement.
- La période d'accrochage faisant passer les jeunes de consommateurs irréguliers à consommateurs réguliers se réduit pouvant justifier d'actions d'aide à l'attention des jeunes fumeurs.

<sup>5</sup> Baromètres Santé 2005 et 2010, INPES <http://www.inpes.sante.fr/30000/pdf/Evolutions-recentes-tabagisme-barometre-sante2010.pdf>

<sup>6</sup> Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) 2010, collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, collégiens interrogés âgés de 11, 13 et 15 ans, OFDT <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eltxsss4.pdf>

<sup>7</sup> FFC, 2012 <http://www.fedecardio.com/parcoursducoeur-scolaire/enquete>

**Les différentes études montrent un léger recul de l'expérimentation du tabagisme chez les jeunes aussi bien chez les garçons que chez les filles. Ce recul encourageant ne se confirme pas lors de l'entrée en tabagie quotidienne comme on note une prévalence du tabagisme stable d'une année sur l'autre chez les adolescents français, les garçons étant rattrapés par les filles.**

## L'ÉVOLUTION DU TABAGISME CHEZ LES JEUNES (SUITE)

### ENQUÊTE LE TABAC ET LES JEUNES DE TARBES

Le Comité des Hautes-Pyrénées de la Ligue contre le cancer a travaillé avec les étudiants de l'IUT de Tarbes pour l'élaboration d'une enquête auprès de 153 étudiants âgés de 16 à 23 ans visant à recueillir les habitudes tabagiques des jeunes<sup>\*</sup>.

Ainsi 80% des étudiants affirment avoir déjà fumé, 82,8% d'entre eux fument plus de 10 cigarettes par jours. Ces jeunes déclarent que la hausse du prix du tabac n'influe pas sur leur consommation de tabac.

Cette insensibilité au prix pourrait s'expliquer par la proximité géographique de l'Espagne où les produits du tabac sont à moindre coût car lorsque les étudiants sont questionnés sur les raisons d'arrêt du tabagisme ils sont 25% à citer l'augmentation des prix comme motif d'arrêt.

Près de la moitié des étudiants définissent le plaisir comme principale raison de fumer, suivie par le stress. Dans les motifs d'arrêt invoqués sont cités en premier lieu la peur de la maladie (40%) et l'augmentation des prix (25%).

Il est à noter que les jeunes se déclarent très bien informés (78%) des risques qu'entraîne le tabagisme sur la santé et conscients de leur dépendance au tabac (66%).

La première cigarette est fumée avant l'âge de 15 ans pour plus de la moitié des étudiants. Cette étude met en exergue qu'une des actions les plus efficaces pour prévenir le tabagisme reste l'augmentation des prix des produits du tabac.

*Yana DIMITROVA-LAINÉ, Chargée de mission Prévention*

<sup>\*</sup> L'enquête réalisée en décembre 2011 et en janvier 2012 hors vacances scolaires.  
Enquête réalisée par Claire Audigane, Claire Lacourpaille, Jordan Lahaille et Clément Sapally, étudiants à l'IUT de Tarbes, DUT GEA 2ème année pour le comité des Hautes Pyrénées de la Ligue contre le cancer.



### EN SAVOIR PLUS

Découvrez chaque mois, une sélection d'articles du Docteur Mesny sur le tabagisme, une publication des Droits des Non-Fumeurs. Dans ses chroniques, le Docteur Mesny fait le tour des informations scientifiques d'actualité ; vous pourrez ainsi mieux comprendre et expliquer les risques liés au tabagisme actif et passif, actualiser vos connaissances en la matière ou identifier les nouvelles découvertes concernant le sevrage ou les conséquences des politiques de contrôle de tabac par exemple.

Le Docteur Mesny est ancien médecin des Hôpitaux. Elle est membre et administrateur de DNF et aussi bénévole au Comité d'Indre et Loire de la Ligue contre le cancer et tabacologue.

Les chroniques du Dr Mesny sont disponibles sur internet : <http://dnf.asso.fr/-Les-Chroniques-du-Dr-Mesny-.html>

## **E**XEMPLES D' ACTIONS DU COMITE DE PARIS

Dans le cadre de la journée mondiale sans tabac, le Comité de Paris participe à plusieurs actions :

- ▶ Participation à la Journée Mondiale Sans Tabac et Sans Addiction organisée à La Pitié Salpêtrière le jeudi 24 mai prochain, de 10h à 16h.
- ▶ Une action dans les parcs et jardins, en partenariat avec la Ville de Paris et d'autres associations parisiennes de lutte contre le tabagisme qui a pour objectifs :
  - Organiser l'action « journée mondiale sans tabac » dans des parcs ou jardins parisiens.
  - Délimiter une zone «non fumeur / bien être» sur chacun de ces sites en s'adaptant à leur topographie et à leur grandeur pour assurer une bonne visibilité de l'action.
  - Apporter un message positif (renforcer santé et bien être) et proposer des alternatives à la consommation de tabac.

### Créneaux horaires :

Parc Montsouris, le **mercredi 30 mai : 16h à 20h**  
(les étudiants de la Cité + habitants / familles)  
Parc Monceau, le **jeudi 31 mai : 12h à 16h00**  
(les personnes des bureaux tout autour + des familles du quartier et des gens d'ailleurs)  
Square Villemin, le **vendredi 1er juin : de 16h à 20h**

### **Public cible :**

Les jeunes entre 15 et 20 ans, ainsi que les jeunes parents notamment les jeunes mères.

### **Outils utilisés :**

CO-tester, l'autocollant « Autopsie d'un meurtrier », des brochures de l'INPES. La Mairie de Paris ne souhaite pas que le Comité de Paris diffuse la pétition « Tueurs Payeurs » car elle trouve les visuels trop agressifs...

Pour les parcs et jardins, le Comité de Paris prévoit de peindre leur visage en bleu et de donner un badge avec un message sur le tabac réalisé spécifiquement par la Mairie de Paris pour l'occasion.

Enfin, un petit sondage sera fait sur des espaces sans tabac dans les parcs et jardins.

### **Pour plus d'information contacter :**

Charlotte KANSKI au Comité de Paris :  
Téléphone: 01.45.00.00.17  
cd75@ligue-cancer.net

## NICOMÈDE AU SERVICE DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ EN LOIRE ATLANTIQUE

Les professionnels du secteur de la santé jouent un rôle clé en termes de prévention et de promotion de la santé. Ils ont en effet un contact privilégié et bénéficient de la confiance des populations. Par leur rôle et leur image, ils peuvent fortement contribuer à une prise de conscience du rôle des addictions en général et du tabac en particulier, sur l'état de santé de la personne. Dans le cadre de leurs activités professionnelles, ils ont un rôle de personne ressource, d'écoute, de conseils et d'aide. Le simple conseil<sup>1</sup> d'un médecin accroît sensiblement les taux d'abstinence (de plus 30%), par rapport à une situation sans conseil et que les interventions en matière de sevrage conduites par le personnel infirmier augmentent de 50% la probabilité de succès<sup>2</sup>. Les études révèlent que les interventions comportant des soignants multiples sont d'une grande efficacité, et que tous les professionnels de la santé peuvent influencer favorablement le sevrage<sup>3</sup> : pour l'essentiel, plus une personne reçoit de messages cohérents de tous les professionnels de la santé, plus ses chances seront grandes d'arrêter avec succès. Ce constat a amené le Comité Départemental de Loire Atlantique de Ligue Contre le Cancer à s'interroger sur la façon dont la thématique de la prévention des addictions était abordée au sein de

divers cursus santé. Suite à un état des lieux, le Comité de la Loire Atlantique identifie que la thématique addiction est généralement systématiquement abordée mais que le temps qui lui est consacré est très court (2 à 4h sur l'ensemble des cursus) et le thème de l'arrêt du tabac n'est pas présent dans le cursus.

Ainsi, une séance complémentaire de formation est proposée en soutien sur la base du module de formation Nicomède, élaboré par la Ligue contre le cancer, aux étudiants des :

- IFM3R école de masseur kinés / podologue
- IFAS, formation aide-soignant
- centres de formation en diététique (IFOM, ETP)

Cette formation a pour objectifs de donner des moyens aux futurs-soignants de participer activement à la prise en charge des addictions et en particulier du tabac en intégrant les thématiques d'aide à l'arrêt abordées dans Nicomède dans leur formation initiale.

Nicomède est un logiciel d'autoformation destiné à approfondir les connaissances sur le tabac des différents acteurs de la lutte contre le tabagisme et destiné aussi bien aux professionnels de santé qu'au grand public soucieux de s'informer, Nicomède permet à

chacun de comprendre le produit tabac, les conséquences du tabagisme et les techniques de sevrage.

Il a pour objectifs d'apporter aux professionnels de santé et de l'éducation un outil :

- Pour la formation à l'éducation pour la santé et sur le tabagisme.
- Pour informer et sensibiliser les soignants sur leurs rôles possibles dans l'aide à l'arrêt.
- Pour l'aide à la prise en charge des fumeurs, en particulier pour l'aide à l'arrêt.

Le Comité Départemental de Loire Atlantique de Ligue Contre le Cancer s'est lancé dans un projet structurant de formation des futurs soignants afin de faire de la question du tabagisme une préoccupation centrale pour les professionnels de santé lors de leurs contacts avec des patients.

<sup>1</sup> Fiore MC et al. *Treating tobacco use and dependence. clinical practice guideline. 2001*

<sup>2</sup> Rice VH, Stead LF. *Nursing interventions for smoking cessation. 2004*

<sup>3</sup> [http://www.joannabriggs.edu.au/best\\_practice/BPISsmok.php#anchor14719788](http://www.joannabriggs.edu.au/best_practice/BPISsmok.php#anchor14719788)

### VALERIE GUITET

*Déléguée prévention dépistage  
Responsable de la communication  
Comité du Loire-Atlantique  
Tél. : 02 40 14 03 14  
cd44@ligue-cancer.net*

## **A**TELIERS DE PRÉVENTION SANTÉ

Pour la première fois le comité du Rhône de la Ligue contre le cancer a collaboré aux ateliers de prévention santé développés par l'ASSFAM (Association Service Social FAMILIAL Migrants). Cette association située à Vénissieux (sud de l'agglomération lyonnaise) accueille les populations migrantes et organise ces ateliers dans le cadre de sa mission santé.

15 séances sont planifiées en 2012 sur la commune de Vénissieux avec la collaboration de plusieurs partenaires dont la CPAM, le CDHS (comité départemental d'hygiène social), la mutualité française, le conseil général avec le bus Info Santé.

Ce programme est complété par celui développé par l'Atelier Santé ville de la ville sur l'alimentation et plus précisément sur les conséquences du surpoids et de l'obésité.

Nous avons été contactés afin d'intervenir sur le thème de la prévention des cancers. Après plusieurs réunions de préparation, l'ASSFAM a choisi d'organiser deux rencontres de 2 heures au sein du groupe d'alphabétisation du quartier de Charréard animé par une assistante sociale de l'association.

Nous avons recueilli au préalable par son intermédiaire les questions des participants, ce qui nous a permis d'orienter la première séance sur le thème de la maladie, des traitements et du dépistage, puis de consacrer la seconde à la prévention.

J'ai animé la première rencontre avec une bénévole du service d'écoute Accueil Cancer du comité.

Onze personnes ont participé aux deux séances organisées avec convivialité autour de boissons (café, thé, jus de fruits) et de petits gâteaux. Les personnes présentes la première fois sont revenues la seconde fois un mois plus tard. L'animatrice qui a pu reprendre un peu le sujet après la séance nous a fait part de la satisfaction des participants.

Ces deux rencontres ont été très riches en échanges. Avec des mots simples, nous avons pu répondre à leurs questions, expliquer la maladie, les traitements, le dépistage, la prévention primaire et changer peut-être un peu l'image qu'ils avaient de cette maladie.

Notre collaboration devrait se poursuivre en 2013 dans un autre quartier de Vénissieux.

### **Sandrine ESTRAGNAT**

Chargée de prévention

Comité du Rhône de la Ligue contre le Cancer

Pour en savoir plus sur l'ASSFAM (Association Service Social FAMILIAL Migrants).

<http://www.assfam.org/>

# UNE POMME CONTRE UNE CLOPE

*Un dispositif souple pouvant être adapté à votre structure*

Chaque année le Comité de la Sarthe organise une opération spéciale coordonnée au niveau départemental par le réseau sarthois des addictions et qui est relayée dans plus de 15 structures.

Pour mettre en place cette action un comité de pilotage a été en 2011, composé du comité, des services d'addictologies des hôpitaux locaux, de la CPAM, de la mutualité sarthoise, du service santé prévention de l'université et coordonné par le Réseau sarthois des addictions.

**LE PRINCIPE :**

Cette opération s'intitule « **Une pomme contre une clope ?** » consiste à proposer aux personnes concernées par le tabac, au travers d'une démarche simple d'échange « une pomme contre une clope », de s'interroger sur leur consommation de tabac et sur les bénéfices à ne pas commencer ou à s'arrêter de consommer.

Ecouter, conseiller et orienter vers les structures et les professionnels locaux compétents dans l'aide au sevrage tabagique.

**LES MODALITÉS DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF PAR LE PORTEUR DE L'ACTION**

- Organisation d'un espace identifié, lieu de passage facilement repérable et accessible au public...

- Communication à partir d'un visuel commun, mis à disposition par le RESAAD72, déclinable sur différents supports (Affiches, plaquettes, T-shirt ...)
- Constitution d'une équipe d'intervenants de la structure en capacité d'aborder ce sujet et d'utiliser le matériel de prévention et la documentation.



- Possibilité de « personnaliser » le dispositif en l'adaptant aux conditions locales ou en proposant des animations complémentaires : Evaluation du taux de CO, mur d'expression, quizz et jeux divers...
- Prévoir une quantité de pommes suffisante à la réalisation de l'opération. Afin de récupérer les cigarettes échangées, se munir d'un récipient transparent contenant de l'eau (une bouteille par exemple).

**LE SOUTIEN DU RESAAD72 :**

- Propose une sensibilisation et un temps d'échange autour du thème en amont de la manifestation afin de mieux maîtriser le sujet.
- Propose une séance de présentation d'outils et de techniques d'animation en vue de mener cette action de prévention dans de bonnes conditions.
- Renseigne sur la documentation existante sur le sujet.
- Oriente vers des intervenants et structures locales spécialisés en tabacologie
- Partage une évaluation du dispositif « une pomme contre une clope » entre les structures impliquées et permet d'être partie prenante dans son évolution.

**LES STRUCTURES CIBLÉES**

- Toutes celles qui accueillent du public :
- Les structures et établissements des champs : social, sanitaire, éducatif et animation,
- Le milieu du travail,
- Le milieu culturel et sportif...

**Pour toute information contacter :**

Elodie COULON au Comité de la Sarthe  
Téléphone: 02.43.89.40.40  
cd72@ligue-cancer.net

# LA JOURNEE MONDIALE SANS TABAC EN ILLE-ET-VILAINE

Le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes organise des conférences le **jeudi 31 mai 2012** en partenariat avec l'Espace des Sciences, le CHU de Rennes, le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, le Comité National contre le tabagisme et la clinique Saint-Laurent. Le but, mettre l'accent sur la manipulation dont nous sommes victimes, les différentes stratégies marketing utilisées pas sur les industriels du tabac et de faire le point sur la diversité et l'efficacité des traitements pour arrêter de fumer.

Cette journée se déroule en deux parties :

La 1<sup>ère</sup> partie a lieu au café des Champs Libres de 18h30 à 20h sur le thème « Le tabac en France : est-ce qu'on nous manipule ? »

La seconde à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de 20h45 à 22h45 sur les thèmes suivants :

- Comment les industriels du tabac nous manipulent ?
- L'état des lieux de la manipulation des industriels du tabac.
- La campagne de la Ligue « Tueurs Payeurs »
- Et une table ronde sur le sevrage : « arrêter de fumer c'est possible ! »

Le comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer s'associe également aux actions des tabacologues du réseau pour les soutenir dans leurs actions toute l'année et plus particulièrement dans le cadre de la journée mondiale sans tabac.

Cette année, les 2 chargées de prévention seront présentes :

- A la station de métro République à **RENNES** avec les tabacologues du CHU de **RENNES** afin de sensibiliser le grand public.
- A la cafétéria de l'Hôpital Guillaume REGNER pour communiquer sur la consultation de tabacologie auprès des patients et pour discuter de leur consommation.

**JOURNEE MONDIALE SANS TABAC**  
**CONFERENCE**  
 Entrée libre et gratuite  
 À l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique  
 (Avenue Léon Bernard à Rennes - Grand Amphithéâtre)  
 Métro Villejoan

**JEUDI 31 MAI à 20H45**

**COMMENT LES INDUSTRIELS DU TABAC  
 NOUS MANIPULENT ?**

En dépit de données scientifiques incontestables (73000 décès annuels), le pourcentage de fumeurs a réemment augmenté en France, en particulier chez les femmes. Comment expliquer ce phénomène ?

La journée mondiale sans tabac sera l'occasion d'analyser les différentes stratégies marketing utilisées par les industriels du tabac mais aussi de démontrer que, arrêter de fumer, c'est possible!



Avec le Pr. Antoine Flahault, Directeur de l'EHESP, le Dr. Jean-François Tourstelin, Président du Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer, le Pr. Albert Hirsch, Vice-président de la Ligue Nationale contre le cancer, Emmanuelle Béguinot, Directrice du Comité National contre le tabagisme, Karine Gallopei-Mocvan, Maître de conférences en marketing social à l'EHESP, Jacques Le Houecq, Vice-président du Comité National contre le tabagisme, Catherine de Boursoville, Médecin tabacologue au CHU de Rennes, Anne de Fein, Médecin tabacologue à la Clinique Saint-Laurent et Xavier Guillery, Médecin tabacologue au Centre Hospitalier Guillaume Régnier.



## POUR EN SAVOIR PLUS

CONTACTER LE COMITE D'ILLE ET VILAINE :

Solène Kwasnik  
 Chargée des manifestations, de la communication et du marketing direct  
 Téléphone: 02.99.63.67.68 – 06.29.20.36.40  
 Solene.kwasnik@ligue-cancer.net

Delphine MISERIAUX et Marlène ROBERT  
 Chargées de la mission prévention et promotion du dépistage  
 Téléphone : 02.99.63.67.66  
[prevention35@ligue-cancer.net](mailto:prevention35@ligue-cancer.net)

Programme téléchargeable sur :  
<http://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2012/05/comment-les-industriels-du-tabac-nous-manipulent-31052012.pdf>

## **INAUGURATION D'UNE PLAGE SANS TABAC DANS LE CALVADOS**

Le comité du Calvados a pris contact avec les maires de deux villes côtières du Calvados : Ouistreham et Deauville pour leur proposer de labéliser leurs plages dans le cadre de l'action « Espaces sans tabac » de la Ligue contre le cancer.

Madame Françoise Edmond, Présidente du comité a reçu un excellent accueil des maires et de leurs équipes, tous enthousiastes à la présentation du projet. Les deux maires acceptent sans attendre la mise en place de plages sans tabac tant à Deauville qu'à Ouistreham. Il est à noter que, dans les deux cas, seule une partie des plages est envisagée pour le label.

Le projet de Plages sans tabac sera présenté au conseil municipal de Deauville et d'Ouistreham.

Le conseil municipal de la ville d'Ouistreham décide de rendre une plage sans tabac et notamment la partie constituant un espace sport sur la plage. L'inauguration aura lieu le 19 juin 2012 en présence des médias locaux. Un arrêté municipal comprenant une amende d'infraction sera émis à la suite de la signature de la convention avec la Ligue.

A l'inverse le conseil municipal de Deauville n'approuve pas la mise en place d'une plage sans tabac pour la saison 2012 sans s'y opposer sur le principe. Il est convenu que des actions de prévention du tabagisme seront organisées en partenariat avec le comité du Calvados pendant l'été 2012 afin que le public soit sensibilisé et présente une meilleure acceptabilité de l'action pour la prochaine saison.

L'expérience de Madame Edmond relative à la mise en place de l'action espaces sans tabac est positive car les maires et services techniques rencontrés ont été très enthousiastes et ont fortement soutenu le projet. Le comité du Calvados est confiant quant au développement du projet Espaces sans tabac et la prolifération de nombreux labels plages sans tabac sur la Côte de Nacre. Il s'engage dans la promotion de l'action en adressant un courrier à tous les maires du département afin de faire du Calvados un département côtier sans tabac.

**Françoise Edmond,**

*Présidente du Comité du Calvados, Caen*

*Tél : 02 31 86 45 85*

*cd14@ligue-cancer.net*



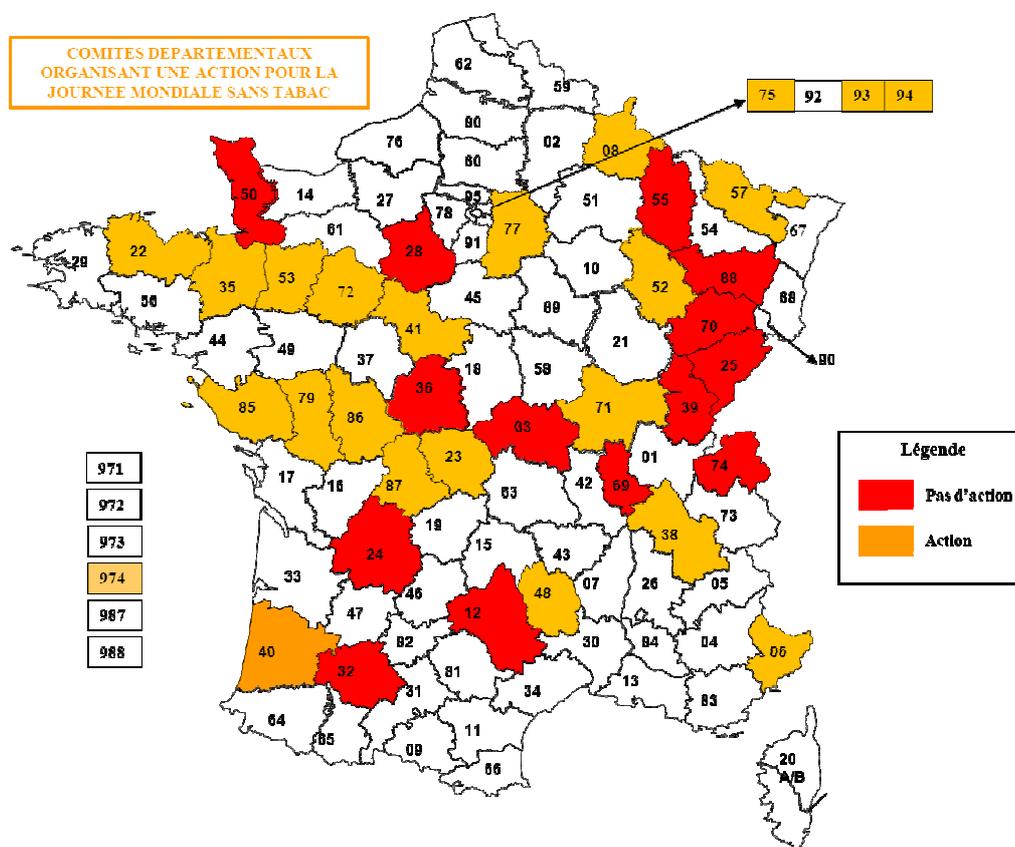
## RETOUR SUR LE SONDAGE

Le service Prévention et Promotion du dépistage a lancé le 24 avril dernier un sondage auprès des Comités Départementaux pour répertorier les actions de mobilisations organisées dans le cadre de l'animation de la journée mondiale sans tabac.

Sur les 37 Comités Départementaux ayant répondu au sondage, 23 Comités mènent au moins une action pour la journée mondiale sans tabac, voici quelques exemples recensés:

- Opération « Serviettes de tabac » dans les Collèges et Lycées. (CD: 08, 52)
- Forum, conférence sur les risques du tabac, l'aide à l'arrêt dans les Centres Hospitaliers et entreprises, parcs, (CD: 22, 23, 35, 40, 57, 72, 75)
- Tenue de stand dans les Centres Hospitaliers (CD: 38, 40, 41, 48, 53, 71, 77, 79, 85, 93, 94, 974)
- Animation dans les quartiers, (CD : 57, 86)

**Outils utilisés:** Quiz, exposition sur le tabac, dépliants tabac Ligue, CO testeurs, Affiches de la Ligue (Autopsie d'un meurtrier), des cahiers de l'Ecolier (le Tabac, mieux connaître ses dangers pour mieux se protéger), Journaux Pataclope, différentes brochures sur le cancer, fumeur artificiel, Carnet de bord, test de Fagerstrom, Affiches INPES tabac et grossesse, Kits « Tueurs payeurs ».



# FORMATION

## FORMATIONS AU COMITÉ DE LA RÉUNION

Le service Prévention et l'école de formation mettent en place une formation pour le Comité de la Réunion qui aura lieu du mardi 5 au vendredi 8 juin 2012 à la Réunion .

Cette formation se déroulera en 3 modules :

### MODULE 1: SOLEIL (durée: 1 jour)

Objectifs généraux. Comprendre les enjeux-santé de la prévention solaire. Apprendre à se protéger.

Objectifs spécifiques :

- Découvrir la nature du rayonnement solaire. Définir un phototype. Analyser les effets du soleil sur la peau. Connaître les moyens de se protéger du rayonnement solaire.
- Découvrir et expérimenter des démarches et outils éducatifs sur le thème de la prévention solaire.

A la fin du module les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires et développé les compétences utiles à la mise en oeuvre d'une action éducative de prévention sur le thème du risque solaire en direction d'un public jeunes (de 3 à 18 ans). Ils seront dotés des outils nécessaires à la mise en oeuvre de ces animations.

Intervenant : Jean Christophe AZORIN, Epidaure

### MODULE 2: EDUCATION A LA SANTE EN MILIEU SCOLAIRE (durée: 1 jour)

Objectif général: Permettre aux acteurs de la Ligue de conduire des actions d'éducation à la santé auprès du public jeunes.

Objectifs spécifiques:

- Favoriser les échanges et les confrontations des représentations sur l'éducation à la santé.
- Apporter aux acteurs de la Ligue des connaissances sur les modèles d'éducation et de santé et leur permettre de se les approprier

Intervenant : Jean Christophe AZORIN, Epidaure

### MODULE 3: TABAC (durée: 2 jours)

Plusieurs thèmes seront abordés dans ce module :

**Nicomède** : Connaissances générales sur le tabac et sur les moyens de lutte contre le tabagisme

**Aspects réglementaires de la lutte contre le tabagisme** : Connaissance sur l'importance des lois dans la mise en place d'actions favorisant les changements de comportement dans le domaine du tabac.

**Actions tabac de la Ligue contre le cancer** : Présentation de la législation et la réglementation relative au contrôle du tabac dans les DOM. Actions nationales de lutte contre le tabagisme et à leur déclinaison au niveau local.

Intervenante : Gérard AUDUREAU, Président de l'association-Les-Droits-des-Non-Fumeurs (DNF)

# Le service Prévention et Promotion du Dépistage à votre service

<p><b>Jacqueline GODET</b> Présidente de la Ligue nationale contre le cancer</p>					
<b>ADMINISTRATEURS</b>	<p><b>Dr Hervé GAUTIER (CD91)</b> <i>Président de la Commission Information Prévention Dépistage</i></p>				
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> <p><b>Pr Albert HIRSCH</b> ✉ <a href="mailto:albert.hirsch@ligue-cancer.net">albert.hirsch@ligue-cancer.net</a></p> </td> <td style="width: 50%;"> <p><b>Dr Henri BASTIEN (CD21)</b> ✉ <a href="mailto:hbastien21@gmail.com">hbastien21@gmail.com</a></p> </td> </tr> <tr> <td> <p><b>Dr Yves KESSLER (CD54)</b> ✉ <a href="mailto:cd54@ligue-cancer.net">cd54@ligue-cancer.net</a></p> </td> <td> <p><b>Pr Franck CHAUVIN</b> ✉ <a href="mailto:franck.chauvin@icloire.fr">franck.chauvin@icloire.fr</a></p> </td> </tr> </table>	<p><b>Pr Albert HIRSCH</b> ✉ <a href="mailto:albert.hirsch@ligue-cancer.net">albert.hirsch@ligue-cancer.net</a></p>	<p><b>Dr Henri BASTIEN (CD21)</b> ✉ <a href="mailto:hbastien21@gmail.com">hbastien21@gmail.com</a></p>	<p><b>Dr Yves KESSLER (CD54)</b> ✉ <a href="mailto:cd54@ligue-cancer.net">cd54@ligue-cancer.net</a></p>	<p><b>Pr Franck CHAUVIN</b> ✉ <a href="mailto:franck.chauvin@icloire.fr">franck.chauvin@icloire.fr</a></p>
	<p><b>Pr Albert HIRSCH</b> ✉ <a href="mailto:albert.hirsch@ligue-cancer.net">albert.hirsch@ligue-cancer.net</a></p>	<p><b>Dr Henri BASTIEN (CD21)</b> ✉ <a href="mailto:hbastien21@gmail.com">hbastien21@gmail.com</a></p>			
	<p><b>Dr Yves KESSLER (CD54)</b> ✉ <a href="mailto:cd54@ligue-cancer.net">cd54@ligue-cancer.net</a></p>	<p><b>Pr Franck CHAUVIN</b> ✉ <a href="mailto:franck.chauvin@icloire.fr">franck.chauvin@icloire.fr</a></p>			
<p><b>Emmanuel RICARD</b> <i>Délégué</i> ☎ 01.53.55.24.18 ✉ <a href="mailto:emmanuel.ricard@ligue-cancer.net">emmanuel.ricard@ligue-cancer.net</a></p>					
<p><b>Nathalie CLASTRES</b> <i>Chargée de mission Dépistage Public en situation de vulnérabilité/précarité</i> ☎ 01.53.55.24.68 ✉ <a href="mailto:nathalie.clastres@ligue-cancer.net">nathalie.clastres@ligue-cancer.net</a></p>					
<b>PERMANENTS</b>	<p><b>Yana DIMITROVA-LAINE</b> <i>Chargée de mission Prévention Dossier Tabac</i> ☎ 01.53.55.25.60 ✉ <a href="mailto:yana.dimitrova@ligue-cancer.net">yana.dimitrova@ligue-cancer.net</a></p>				
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> <p><b>Raja NEFFATI</b> <i>Assistante du délégué</i> ☎ 01.53.55.24.17 ✉ <a href="mailto:raja.neffati@ligue-cancer.net">raja.neffati@ligue-cancer.net</a></p> </td> <td style="width: 50%;"> <p><b>Halima ARRIOUACH</b> <i>Assistante des chargées de mission</i> ☎ 01.53.55.24.26 ✉ <a href="mailto:halima.arriouach@ligue-cancer.net">halima.arriouach@ligue-cancer.net</a></p> </td> </tr> </table>	<p><b>Raja NEFFATI</b> <i>Assistante du délégué</i> ☎ 01.53.55.24.17 ✉ <a href="mailto:raja.neffati@ligue-cancer.net">raja.neffati@ligue-cancer.net</a></p>	<p><b>Halima ARRIOUACH</b> <i>Assistante des chargées de mission</i> ☎ 01.53.55.24.26 ✉ <a href="mailto:halima.arriouach@ligue-cancer.net">halima.arriouach@ligue-cancer.net</a></p>		
	<p><b>Raja NEFFATI</b> <i>Assistante du délégué</i> ☎ 01.53.55.24.17 ✉ <a href="mailto:raja.neffati@ligue-cancer.net">raja.neffati@ligue-cancer.net</a></p>	<p><b>Halima ARRIOUACH</b> <i>Assistante des chargées de mission</i> ☎ 01.53.55.24.26 ✉ <a href="mailto:halima.arriouach@ligue-cancer.net">halima.arriouach@ligue-cancer.net</a></p>			
<p><b>Aliénor AKTOUF</b> <i>Assistante stagiaire au service Prévention et Dépistage</i> ☎ 01.53.55.25.96 ✉ <a href="mailto:alienor.aktouf@ligue-cancer.net">alienor.aktouf@ligue-cancer.net</a></p>					
<b>STAGIAIRE</b>					



**REALISE EN MAI 2012  
PAR LE SERVICE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

*Mise en page réalisée par Halima ARRIOUACH*